



# Un refuge animal en pays de Fayence



**FORCE & CONFIANCE**  
POUR NOS TERRITOIRES

**UN REFUGE ANIMAL  
EN PAYS DE FAYENCE ?**

avec les interventions de :

**Paul PRIEUR et Anne SIMONET**  
de l'ARPAF  
(Association pour la régulation et la protection des animaux familiers du Pays de Fayence)

**François HULIN**  
Docteur Vétérinaire à Seillans

**Le Jeudi 8 Mars 2018 à 19h00**  
*Salle Bourgain (Près des Tennis) - 83440 CALLIAN, Var*

Le verre de l'amitié clôturera cette rencontre.  
Informations : 06 61 32 33 33 - [www.forceconfiance.org](http://www.forceconfiance.org)

***Cet article est élaboré en collaboration avec Eric Bétheuil.***

La communauté de communes du pays de Fayence a pris comme première de ses compétences optionnelles ([lien Statuts](#)), la création d'un refuge animal au titre de la protection de l'environnement - "création et fonctionnement d'un chenil fourrière intercommunal". Cette création commence par le choix d'un site adéquat sur le territoire des 9 communes. Le sujet a été abordé pour la première fois en public lors de la rencontre "Force et Confiance" qui s'est [déroulée le 8 mars 2018](#).

Les obstacles sont nombreux; en premier lieu, la difficulté de trouver un site qui réponde aux contraintes: législatives, d'hygiène, de proximité et de viabilité ([lien](#))..., et aussi de ne pas se heurter au refus frontal d'habitants opposés à l'installation d'une source de bruits et de nuisances près de chez eux! Alors quoi, où et comment? Un projet, un site, et un fonctionnement.

Un groupe de travail s'est constitué.... il est composé de ..... Ils élaborent un projet et recherchent un site qui réponde aux critères évoqués ci-dessus.

Parmi différentes possibilités sur le territoire, il y a le site de Fonsante, un terrain de superficie 1250 hectares qui appartient à la commune de Callian, mais qui est situé sur le territoire de la commune de Tanneron. C'est une vieille histoire qui remonte à la création de Tanneron en 1835 par détachement de Callian ([lien histoire de Tanneron](#)). A l'époque Callian était la commune la plus importante et s'étendait sur Montauroux et Tanneron actuels, jusqu'à Mandelieu. Les Callianais d'alors exploitaient le bois, la houille (ancienne mine des Vaux avant le pont des Charretiers), et déjà du spath fluor pour les verriers et les céramistes. Ils avaient obtenu de garder cette ressource d'activité économique.

L'activité minière de production de spath fluor pour les verriers et les céramistes s'était développée au cours de la 2<sup>e</sup> partie du 19<sup>e</sup> siècle, à l'échelle artisanale puis mini industrielle

lorsque le minerai a commencé d'être exporté aux Etats-Unis pour la production d'acier en Pennsylvanie (Pittsburgh). Après la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, au cours des "trente glorieuses", la mine est passée à l'ère de production moderne avec creusement d'un puits profond (jusqu'à la cote 50) et l'emploi de méthodes d'abattage par [chambres magasin et remblayage](#). Cette période a duré 20 ans de 1967 à 1987 date de fermeture de la mine, en raison de l'épuisement de la ressource, des coûts d'exploitation et de la concurrence d'autres ressources. [Voir ici l'histoire de la mine](#) .

Depuis 1987, plusieurs tentatives ont eu lieu pour utiliser le site à d'autres usages industriels, liés au traitement des déchets. Après la fin de l'exploitation minière, le site fut envisagé pour la construction d'une usine d'incinération d'ordures ménagères qui devait être construite par la société [Sud-Est assainissement](#), devenue filiale de [Veolia Environnement ex Compagnie Générale des Eaux](#). Ce projet ne fut pas réalisé en raison de l'opposition de divers acteurs, dont les mouvements écologistes. Mais Sud-Est Assainissement est toujours locataire de l'ensemble du terrain.

En 2017 Callian a lancé un appel à projets pour un site de traitement multi-filières. C'est [Suez environnement](#) qui a été choisi comme le gagnant. [Suez a présenté un projet fin 2017 que voici](#).

Sa réalisation demandera environ 3 ans d'études. Au stade actuel, première phase, Suez prépare le dossier de [demande d'autorisation environnementale](#) obligatoire depuis le 1/1/2017, ce qui implique des consultations et l'accord de tous les acteurs concernés: DREAL, DDTM, ARS, pompiers, et l'état ... notamment. Cette première phase dont le succès conditionne la suite du projet, se déroule en 2018.

## Le plan d'ensemble du projet sur 90 hectares



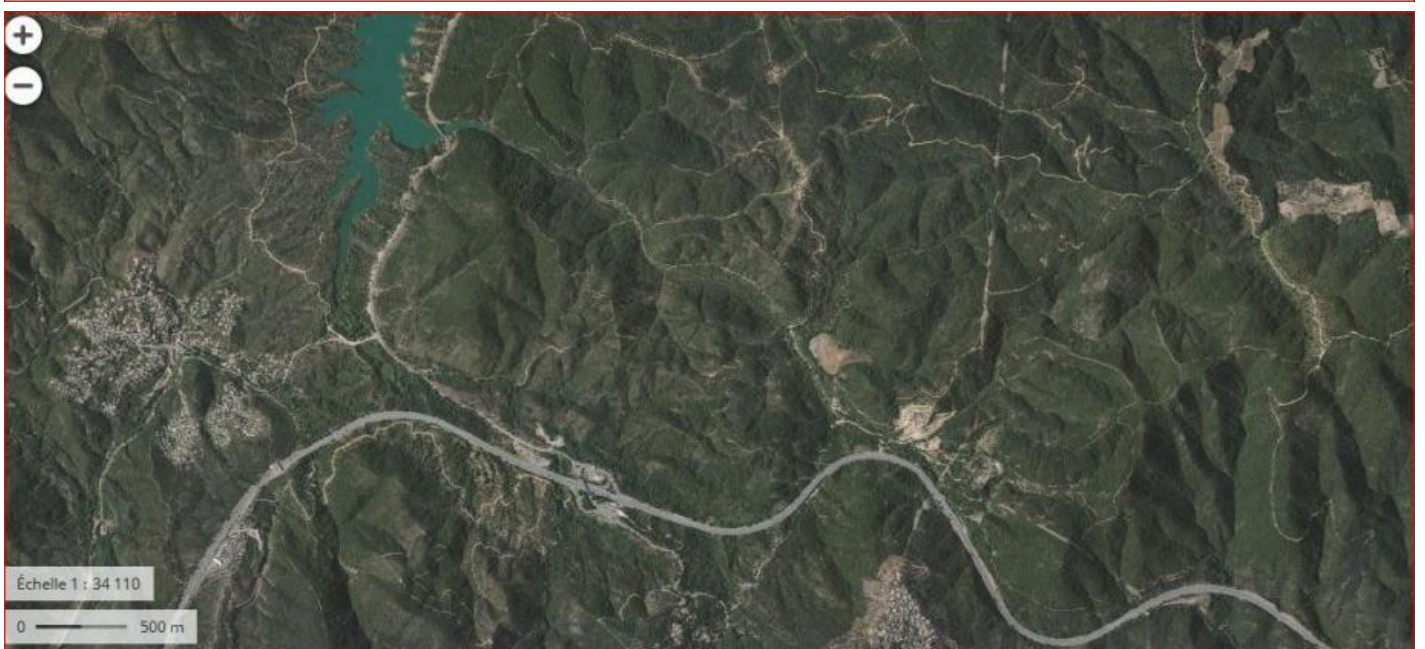
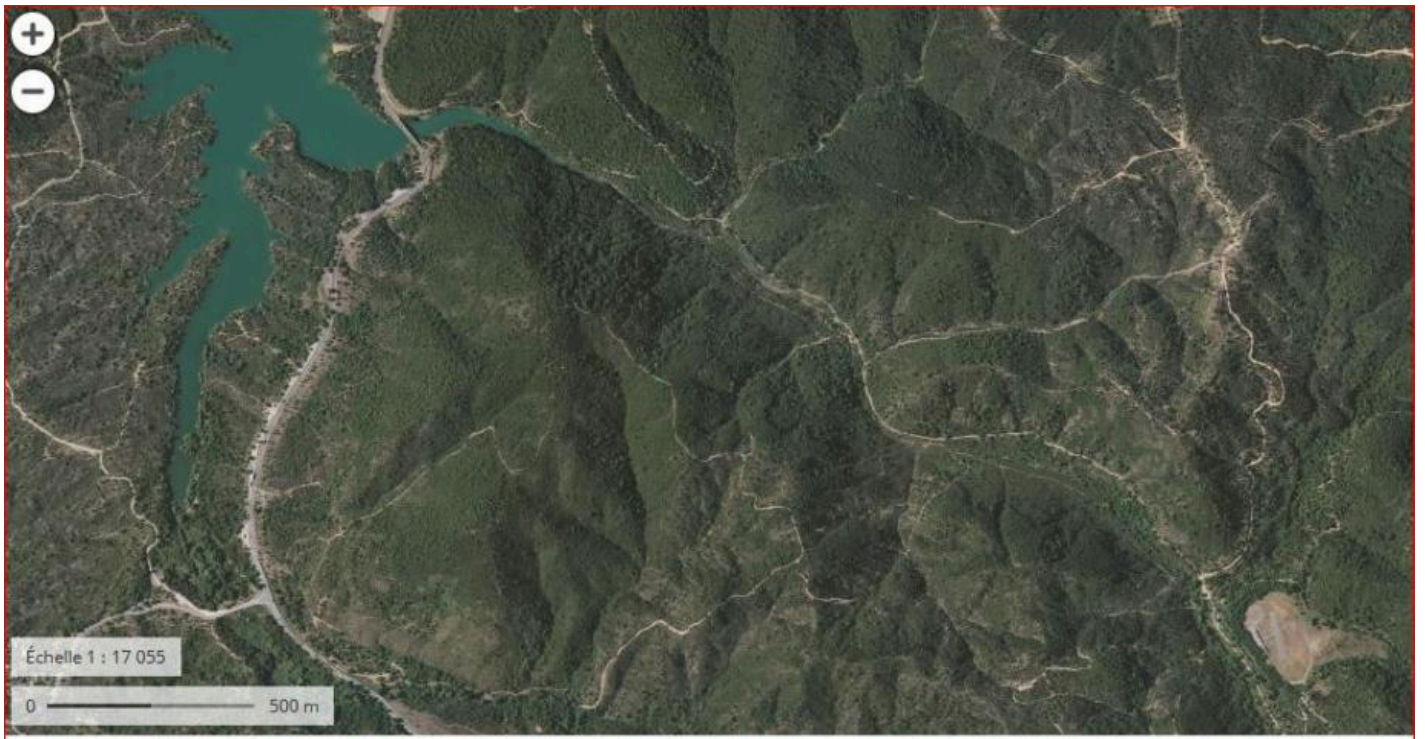
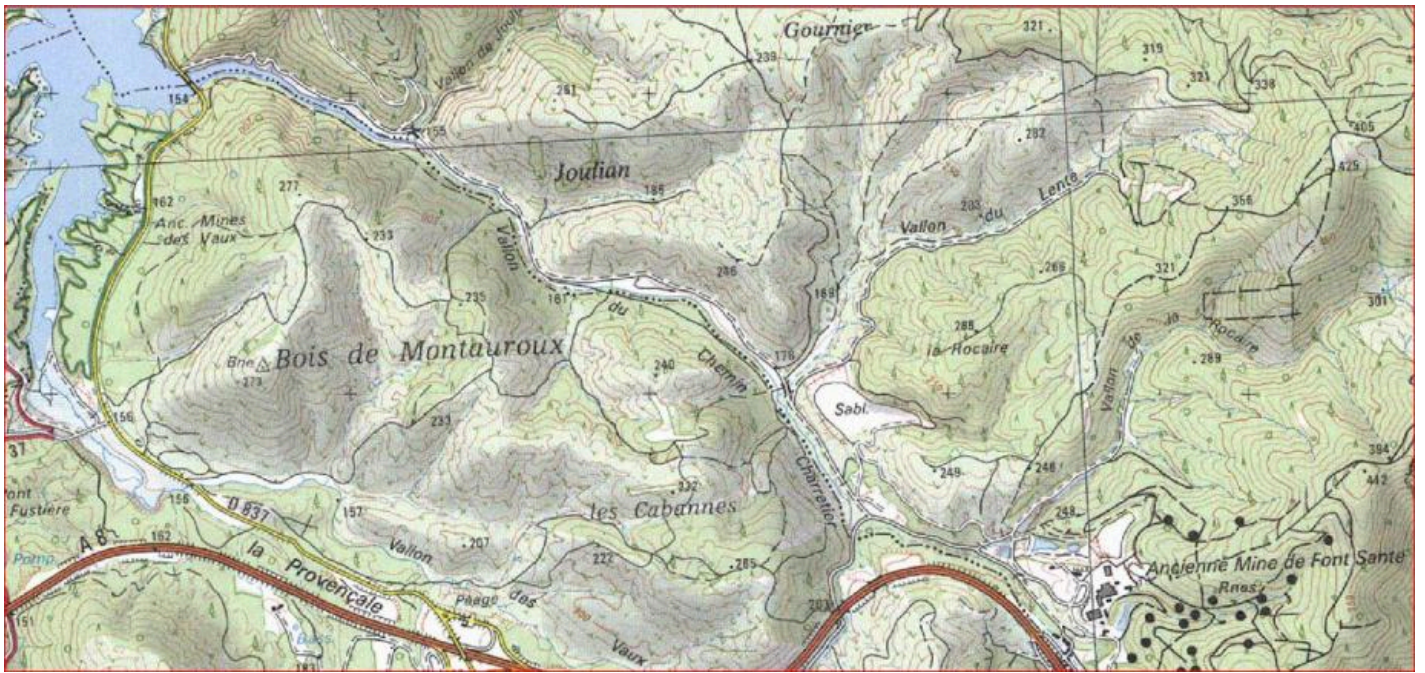




Le projet concerne seulement 90 hectares sur les 1250 ha au total (cf. plan ci-dessus). La possibilité d'y trouver un site pour un chenil fourrière intercommunal est donc recherchée. Le choix se porte sur la rive droite du vallon des charretiers sur des terrains à la côte 240. L'accès se ferait à la sortie du pont des charretiers, en remontant la rive droite. Ces terrains sont loin de toute habitation, à 2km des Esterets du Lac et en dehors de la vue des habitants du quartier des Ségurets des Adrets de l'Esterel.

Ces plans extraits de la carte IGN et de Geoportail montrent l'emplacement des sites retenus.







Eric: Compléter ici par les raisons pour lesquelles ces sites ont été retenus.... distance Esterets, les Adrets, le relation avec Suez, l'eau etc.... Car ce choix peut être contesté par l'ARS en raison de pollution possible du lac.

Plus:

1. [Tous les liens sur un refuge animal en pays de Fayence](#)